

1. *Débitrice:* **ACP – Finance & Patrimoine Sàrl**, Route de Cossonay 18, **1040 ECHALLENS**
2. *Déclaration de faillite:* 17.04.2008
3. *Suspension de faillite:* 06.05.2008
4. *Echéance selon art. 230 al. 2 LP:* 02.06.2008
5. *Avance de frais:* CHF 5'000.00

*Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.*

6. *Remarques:* But : conseils dans le domaine des assurances, finance, épargne et investissement immobilier; courtage dans le domaine mobilier et immobilier.

Office des faillites d'Echallens  
1040 Echallens

(00302267)